

**TELEGRAMME
DE CONVOCATION URGENTE**

Réf. n. 5548

Aoste, le

18 LUG 2012

h. 8.55

Adresses

Aux Membres de la 4ème Commission

A l'Assesseur au Territoire et à l'Environnement

A l'Assesseur au Tourisme, Sport, Commerce et Transports

et, p.i.:

Au Président du Conseil de la Vallée

Au Président de la Région

Aux Conseillers régionaux:

Hélène IMPÉRIAL

Piero PROLA

Emily RINI

Enrico TIBALDI

Alberto ZUCCHI

Au Secrétaire Général

Au Bureau des Groupes du Conseil

Texte

Ai l'honneur communiquer 4ème Commission permanente Conseil est convoquée **jeudi 19 juillet 2012**
- 9h auprès **Salle Commissions** Présidence Conseil régional pour examen ordre du jour suivant:

- 1) Communications du Président.
- 2) Auditions sur le P.L. n° 204 (Modificazioni alla legge regionale 7 giugno 1999, n. 12 (Principi e direttive per l'esercizio dell'attività commerciale):
 - 9h: Assesseur ZUBLENA et fonctionnaires assessorat territoire et environnement;
 - 9h30 : Représentants CPEL ;
 - 10h : Représentants Rete Imprese Italia ;
 - 10h30 : Représentants Organisations syndicales ;
 - 11h : Représentants Associations des consommateurs.
- 3) Projet de loi n° 204 (Assesseur Marguerettaz): Modificazioni alla legge regionale 7 giugno 1999, n. 12 (Principi e direttive per l'esercizio dell'attività commerciale). Rapporteur: BIELER.

STOP - Cordialement – Diego EMPEREUR - Président

Le Secrétaire
(Monica BAUDIN)

